

# RÉUNION D'INFORMATION POUR LES ÉLEVEURS DE PORCS DU BAS-SAINT-LAURENT



**Les Éleveurs de porcs  
du Bas Saint-Laurent**

VENREDI  
**21**  
OCTOBRE  
2022

**13h00**



Au bureau de l'UPA au 284, rue Potvin, à Rimouski.

**Avec M. David Duval, président,  
M. Keven Beauchemin, directeur général par intérim,  
et M. Benoît Désilets, directeur des affaires économiques**

*Échange avec les éleveurs de porcs du  
Québec sur les principaux enjeux qui  
vous concernent :*

- Modification au Règlement sur les contributions : consultation et vote (voir verso)
- Modifications au Règlement sur la production et la mise en marché des porcs dans le but, entre autres, d'y ajouter des articles sur des périodes de restrictions de la mise en marché : consultation et vote (voir verso)
- Échanges sur d'autres sujets d'intérêts
  - Suivi sur la conciliation avec les acheteurs (convention);
  - Programme de gestion des animaux morts;
  - ASRA;
  - Prix des intrants;
  - Détournements des porcs.

Note : Il sera possible de suivre l'assemblée via un lien ZOOM. Pour ce faire, adressez une demande par

courriel auprès de Mme Cathy Ouellet à [couellet@upa.gc.ca](mailto:couellet@upa.gc.ca).



## PROJET D'ORDRE DU JOUR

### Les Éleveurs de porcs du Bas Saint-Laurent

- 01 Ouverture de l'assemblée;
- 02 Adoption de l'avis de convocation de l'assemblée et des procédures d'assemblée;
- 03 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
- 04 Tournée d'information et de consultation des Éleveurs de porcs du Québec par M. David Duval, président des Éleveurs de porcs du Québec, accompagné par MM Keven Beauchemin, directeur général par intérim et Benoît Désilets, directeur des affaires économiques :
  - Modification au Règlement sur les contributions des producteurs de Porcs;
  - Modifications au Règlement sur la production et la mise en marché des porcs
  - Autres sujets d'intérêt.
- 05 Levée de l'Assemblée.

**DÉTAILS SUR  
LES DIFFÉRENTS  
POINTS DE CONSULTATION  
(POUR LESQUELS UN VOTE AURA LIEU)**

Le conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec souhaite consulter les éleveurs et invite ses groupes affiliés régionaux à voter sur :

- ✓ Une modification au Règlement sur les contributions des producteurs de porcs afin d'y ajouter un mécanisme de suspension de la contribution pour la grève;
- ✓ Des modifications au Règlement sur la production et la mise en marché des porcs.
- Comme présenté lors de la séance d'information et de consultation (en mode hybride) du 21 septembre dernier, il vous sera suggéré d'ajouter des dispositions pour permettre des périodes de restriction de mise en marché des porcs qui consistent en :
  - Une gestion temporaire de la diminution de la production de manière équitable entre producteurs;
  - La variation des volumes de référence (VDR) selon la capacité d'abattage (périodes de décroissance et de rattrapage);
  - Le libre marché (pas de restriction) lors de périodes de croissance;
  - L'application de pénalités monétaires lorsque la production d'un éleveur excède son volume de référence.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec votre secrétaire régional, M. Marc Tétreault, au 418-723-2424.

*Au plaisir de discuter avec vous à VOTRE assemblée semi-annuelle!*